



## Jeux de pouvoir.

Sébastien Crozier

### **Pour la première fois dans l'histoire de France Télécom, le fonds France Télécom Actions a voté contre le dividende à 1,40 euro ...**

Le personnel détient 4,61% des actions, dont 3,98% dans le fonds France Télécom Actions du Plan d'Épargne Groupe. Cette année, l'ensemble des représentants du personnel dans les Conseils de Surveillance a voté contre la résolution 3, proposant le dividende à 1,40 euro.

Ils auraient souhaité aller plus loin et ont demandé, comme la loi le leur permet, la présentation en Assemblée Générale d'une résolution visant à réduire le dividende à 1 euro par action. Une telle unanimité n'avait jamais existé auparavant.

Les représentants ont exprimé leur souhait de mise en œuvre d'une véritable politique industrielle, qui passe par le retour des investissements notamment dans la fibre et suppose des moyens financiers que l'actuelle politique de dividendes ne permet pas. **Ramener le dividende à 1 euro, c'est économiser plus d'un milliard d'euros, soit l'équivalent de 15 000 salariés à temps plein.**

### **... mais la Direction a bloqué une proposition de dividende à 1 euro !**

Les représentants de la Direction, sur ordre de l'État - actionnaire principal, ont bloqué la résolution.

Dans chaque Conseil de Surveillance, les représentants du personnel disposent de 5 voix, et les représentants de la Direction... de 5 voix aussi. Dans la mesure où ne sont retenues que les décisions majoritaires (remportant au minimum 6 voix dans la configuration actuelle), la Direction peut facilement s'opposer à toute proposition émanant des représentants du personnel, même unanimes. Ces représentants sont donc spoliés de leur droit de s'exprimer en Assemblée Générale, « *organe souverain de l'entreprise* » comme se plaît à le rappeler le Secrétaire Général de France Télécom.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS ont demandé un arbitrage à l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)<sup>1</sup>, qui n'a cependant rien mis en œuvre pour permettre que la résolution proposée par les représentants du personnel soit mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2011.

<sup>1</sup> <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201105302166/participation-interessement-et-actionariat/courrier-a-l-amf-sur-la-gouvernance-des-fonds-france-telecom-actions.html>

### **Nous demandons à Stéphane Richard de mettre la gouvernance des fonds en accord avec les recommandations de l'AMF**

Dans un récent rapport<sup>2</sup>, l'AMF recommande pourtant que les actionnaires salariés disposent d'une majorité claire dans les Conseils de Surveillance des fonds, et propose 3 solutions :

- donner une voix prépondérante au Président du Conseil de Surveillance.
- réserver l'exercice des droits de vote aux seuls représentants élus par les porteurs de parts à l'exclusion des représentants de l'entreprise et des représentants désignés par les comités d'entreprise ou les organisations syndicales.
- assurer une majorité absolue, au sein du Conseil, aux représentants élus des porteurs de parts.

Le 24 Juin 2011, la CFE-CGC/UNSA, avec l'appui de l'ADEAS, a adressé un courrier à Stéphane Richard<sup>3</sup>, Président du Conseil d'Administration de France Télécom, afin que la gouvernance des fonds soit mise en conformité avec ces recommandations dans les meilleurs délais.

**L'épargne salariale ne doit en aucun cas être manipulée par la Direction de l'entreprise, ni par l'État actionnaire. L'argent appartient aux personnels, et leur voix collective doit être entendue en Assemblée Générale.**

#### **Pourquoi les salariés actionnaires votent contre le dividende à 1,40 euro ?**

À 1,40 euros par action, le dividende représente pour 2010 76% du résultat net consolidé, et 3 fois le bénéfice net des comptes sociaux (résultat net de l'exercice : 1 067 millions d'euros, dividendes distribués sur l'exercice : 3 708 millions d'euros). Le dividende est payé par le report à nouveau, c'est-à-dire par les bénéfices d'exercices antérieurs, qui devraient être consacrés à l'investissement actuel ou futur.

Source : Document de référence 2010, pages 15,356 et 503 du pdf

<sup>2</sup> Rapport sur l'épargne salariale et l'actionariat salarié du 9 février 2011 [http://www.amf-france.org/documents/general/9852\\_1.pdf](http://www.amf-france.org/documents/general/9852_1.pdf)

<sup>3</sup> <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201106282250/participation-interessement-et-actionariat/courrier-a-stephane-richard-sur-la-gouvernance-des-fonds-france-telecom-actions.html>

# Bienvenue à Disneyland !

Valérie Giraud & Véronique Garnier

### Un homme ... une stratégie.

"Il ne s'agit pas pour nous de quitter le monde des contenus. Nous avons une capacité de plus en plus grande à vendre des contenus et nous devons en offrir l'accès le plus large possible à nos clients". Tels sont les propos tenus par Stéphane Richard, lors de sa conférence de presse du 25 janvier 2011. En juin, devenu PDG de France Télécom Orange, il confirme dans Capital « Je n'ai jamais dit que j'étais opposé à une stratégie dans les contenus, mais il faut en changer. Globalement, la télé payante ciné et sport a été un échec au regard des moyens financiers

alloués. Et nous sommes passés à côté des grandes évolutions, comme les réseaux sociaux et les jeux. Nous n'avons pas de vraie légitimité à être producteurs de contenus. En revanche, je suis favorable à des partenariats dans lesquels nous apporterons nos 215 millions de clients dans le monde, dont 40 millions en France. Le bon exemple, c'est Deezer, dont l'offre de musique payante est passée de 10 000 abonnés à 800 000 aujourd'hui. »

Une rupture dans la politique prônée par son prédécesseur, qui voulait faire d'Orange un éditeur de contenus exclusifs. En 2008, Orange :

- achète pour 3 ans une partie des droits de retransmission pour la Ligue 1 de football (montant annuel des droits : 203 millions d'euros)
- lance un service de télévision par satellite pour les zones non-couvertes par l'ADSL

- acquiert des droits pour les films Warner en exclusivité (montant de l'acquisition : 45 millions d'euros)
- étend ses services de jeux en ligne (avec le jeu Warhammer notamment) et de musique
- se lance dans la coproduction cinématographique avec Studio 37 (créée en 2007)

Globalement, sous la mandature de Didier Lombard, plus d'un milliard d'euros ont été dépensés dans le multimédia.

Que reste-t-il de cette stratégie ?

### Une multitude de contenus multi-média sur de multiples supports

La consommation de contenus est en croissance continue, favorisée par la multiplication des écrans : TV, PC, tablettes et mobile. Chez Orange, chacun des "trois écrans" permet l'accès à une offre variée de services.

	TV / Video	Musique	Jeux	Infotainment
Mobile 	TV Mobile 	Deezer 		Services pratiques 
Internet 	Orange TV / Video Vidéo Party 	Chaînes musicales 	Jouez >>> 	24/24 actu 
TV 	IPTV et Satellite 		En cours	Chaînes interactives 

Contenus Orange - Février 2011

### Musique, ton univers impitoyable !

A l'été 2010, Orange apporte WORMEE, un service développé par Orange Valley qui peine à décoller, contre 11% du capital de Deezer<sup>4</sup> (musique à la demande sur web et mobile). Un accord commercial de distribution de l'offre permet à Orange de monter à 20% en cas d'objectifs atteints. La puissance de distribution d'Orange a boosté Deezer :

en trois mois, le nombre d'abonnés payants est passé, de 10 000 à 500 000<sup>5</sup> et semblait en bonne voie pour atteindre le million d'ici la fin de l'année 2011. Mais Universal, major de la musique, vient d'attaquer Deezer en justice pour contrefaçon, voulant lui imposer une limite de 5 écoutes gratuites d'un même titre<sup>6</sup>.

Il est vrai qu'Universal Music vient de signer un accord avec Spotify<sup>7</sup>, dont Deezer est l'un des principaux concurrents, et qu'Universal fait partie du groupe Vivendi, qui détient depuis avril 100% de SFR. Xavier Niel (Iliad/Free) est aussi actionnaire de Deezer... et s'apprête à lancer son offre mobile.

<sup>4</sup> <http://electronlibre.info/Deezer-mange-Wormee-et-devient-la-00833>

<sup>5</sup> <http://www.ecrans.fr/Deezer-de-bonne-aventure-avec-11781.html?xtor=EPR-450206>

<sup>6</sup> <http://www.generation-nt.com/deezer-universal-music-plainte-streaming-actualite->

[1216081.html](http://1216081.html) et <http://blogs.lexpress.fr/tic-et-net/2011/06/10/universal-music-porte-plainte-contre-deezer-pour-contrefacon/>

<sup>7</sup> <http://fr.reuters.com/article/technologyNews/idFRPAE75A0DA20110611>

La musique est devenue un véritable enjeu de rentabilité pour tous les acteurs, producteurs, diffuseurs et opérateurs...

### **Canal+ et Orange : je t'aime, moi non plus !**

Selon Orange, le succès de l'offre cinéma n'est pas au rendez-vous. C'est ainsi que les ex-meilleurs ennemis ont annoncé, lors d'une conférence de presse le 19 janvier 2011<sup>8</sup>, la création d'une filiale à 50/50 regroupant TPS Star (filiale de Canal+) et Orange Cinéma Séries. Mais le mariage n'aura pas lieu, pour éviter qu'il ne soit considéré « *comme une entente anticoncurrentielle* »<sup>9</sup>. Ou peut-être parce que Canal préfère investir dans Canal 20 sur la TNT ?

La CFE-CGC/UNSA, dont les élus étaient montés au créneau craignant des suppressions de postes<sup>10</sup>, reste très attentive aux évolutions de ce feuilleton en forme de valse-hésitation.

### **Orange Sport : hors jeu !**

Orange Sport semble définitivement condamnée en tant que filiale du Groupe. La chaîne avait déjà connu des débuts mouvementés, Free et SFR l'ayant attaquée en justice fin 2008 pour pratique commerciale déloyale, accusant la vente liée de la chaîne avec les abonnements triple play<sup>11</sup>. Comme annoncé début 2011, Orange n'a pas participé aux enchères de la Ligue de Football Professionnel pour acheter les droits TV<sup>12</sup>, qui lui coûtaient 203 millions d'euros par an, non rentabilisés par les abonnements. Orange Sport est annoncée comme à vendre depuis janvier, et Xavier Couverture a confirmé avoir reçu des proposi-

tions de la part de la chaîne du Qatar, Al-Jazeera<sup>13</sup>. Cette dernière vient justement d'acheter des droits de diffusion du foot français... pour seulement 90 millions d'euros, ce qui rendrait sans doute l'équation plus rentable. A moins que la chaîne qatarie jette finalement son dévolu sur CFoot<sup>14</sup> ?

### **Dailymotion : vers la TV connectée ?**

Malgré le développement des PC et des écrans mobiles, l'écran de télévision reste un enjeu majeur.

L'entrée dans le capital de Dailymotion à hauteur de 49% pour un montant de 59 millions d'euros, avec possibilité de monter à terme à 100% du capital a pu surprendre. Mais Dailymotion peut être une pièce maîtresse dans la bataille pour le contrôle de la télévision connectée. C'est désormais développement d'une offre payante<sup>15</sup>, avec diffusion des contenus de la TV d'Orange sur Dailymotion, tandis que les téléviseurs connectés proposant Dailymotion offriront aussi les contenus d'Orange TV, y compris via des réseaux concurrents.

En attendant, Dailymotion est aussi attaqué en justice par TF1, qui possède Wat (autre plate-forme de contenus vidéo) et potentiellement par Canal+, les deux chaînes accusant Dailymotion de reprendre une partie de leurs contenus sans autorisation ni contrat<sup>16</sup>.

### **Jeux : trois petits tours et puis s'en va ...**

En juillet 2010, le Groupe a cessé d'exploiter le jeu Warhammer et fermé le portail Goa.com, après avoir cédé tous ses jeux multi-joueurs en ligne<sup>17</sup>. Coût de l'opération : plus de 50 millions d'euros en 3 ans.

Désormais, le portail Orange propose

une offre de jeux sur internet et sur mobile, en cours d'élaboration pour la télévision. On y trouve notamment des jeux d'argent, avec la Française des Jeux et le PMU, partenaires depuis début 2010.

Orange se cherche une stratégie, et reste à la recherche d'un partenaire dans les jeux vidéo pour valoriser sa base clients, à l'image de ce qui a été fait dans la musique avec Deezer.

## **Recherche stratégie, désespérément !**

Si la stratégie des contenus est de se positionner sur l'agrégation et la distribution, pourquoi conserver Studio 37 ? Pour le monde du cinéma, cet apport financier constitue un véritable appel d'air, mais les synergies avec la nouvelle stratégie d'Orange sont nettement plus floues !

En 2012, une filiale doit regrouper près de 400 personnes et l'ensemble des participations des activités dédiées aux contenus (sauf celles du Portail Orange). Enfin un hochet digne de ce nom pour Christine Albanel (qui dirige déjà Studio 37) ?

Avec Deezer ou Dailymotion, Orange s'aventure en dehors des frontières de l'hexagone... mais timidement : on est loin de toucher les 215 millions de clients de l'opérateur.

Faire les bons choix de partenariats en matière de contenus n'est guère plus simple que de les produire soi-même : en France, toutes les initiatives génèrent des démêlés juridiques avec les opérateurs concurrents, dans un marché national que l'arrivée d'un 4<sup>ème</sup> opérateur mobile met sur les dents. A l'étranger, il faut avoir une maîtrise de la culture locale, ce qui n'est pas le point fort du Groupe, ou acquérir très cher les droits de diffusion de contenus réellement internationaux, comme certaines séries TV... où l'opérateur se trouvera à nouveau en concurrence frontale avec les diffuseurs nationaux.

En parallèle, la fonction d'intermédiation financière au travers d'un kiosque universel, n'est toujours pas en place. Pourquoi laisser Apple, via iTunes et l'Apple Store, jouir d'un monopole sur un modèle inventé par France Télécom pour le Minitel ? Encore faut-il avoir une vision du rôle d'opérateur dans un paysage média en pleine re-composition. Nous en sommes loin...

<sup>8</sup> <http://www.01net.com/editorial/527178/la-future-chaîne-orange-cine-star-disponible-pour-tous-les-fai/>

<sup>9</sup> [http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/orange-et-canal-renoncent-a-fusionner-orange-cine-max-et-tps-star\\_256168.html](http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/orange-et-canal-renoncent-a-fusionner-orange-cine-max-et-tps-star_256168.html)

<sup>10</sup> <http://www.cfecgc-unsaf-t-orange.org/201105302167/communiqués-de-presse/france-telecom-et-canal-modifient-leur-contrat-de-mariage.html>

<sup>11</sup> [http://www.lexpress.fr/actualite/high-tech/orange-sport-la-justice-autorise-la-vente-liee-de-la-chaîne-avec-l-acces-internet\\_760970.html](http://www.lexpress.fr/actualite/high-tech/orange-sport-la-justice-autorise-la-vente-liee-de-la-chaîne-avec-l-acces-internet_760970.html)

<sup>12</sup> <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/sport/62679/droits-tv-la-lfp-pleure-canal+-rit.html> et [http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/droits-tv-du-foot-qui-a-gagne\\_257730.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/droits-tv-du-foot-qui-a-gagne_257730.html)

<sup>13</sup> [http://www.challenges.fr/actualites/entreprises/20110621.CHA6879/alstom\\_travaille\\_sur\\_un\\_nouveau\\_modele\\_de\\_tgv.html](http://www.challenges.fr/actualites/entreprises/20110621.CHA6879/alstom_travaille_sur_un_nouveau_modele_de_tgv.html)

<sup>14</sup> [http://www.lepost.fr/article/2011/06/22/2530679\\_quand-sarkozy-demande-de-l-aide-au-qatar-et-a-al-jazeera.html](http://www.lepost.fr/article/2011/06/22/2530679_quand-sarkozy-demande-de-l-aide-au-qatar-et-a-al-jazeera.html)

<sup>15</sup> <http://www.rtl.be/loisirs/hightech/actuweb/8875/dailymotion-proposera-un-contenu-payant-d-ici-la-fin-de-l-ann-e>

<sup>16</sup> <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/divertissement/62317/dailymotion-contre-par-canal+-et-tf1.html>

<sup>17</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Goa\\_%28site\\_Web%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Goa_%28site_Web%29)

## Actions gratuites

# Jeux de dupes.

Hélène Marcy, présidente de l'ADEAS

Stéphane Richard l'avait promis en 2010. Mi 2011, le nouveau dispositif d'attribution d'actions gratuites, dont les principes ont été approuvés par le Conseil d'Administration (CA), est en cours de présentation aux représentants du personnel, dans les CE et au Comité Groupe Monde. Son règlement définitif doit être approuvé par le CA le 27 juillet 2011. Le programme porte sur l'équivalent de 20 millions d'actions pour un montant de 300 millions d'euros, ré-évaluable en fonction du cours de l'action.

Comparée à l'opération « NEXt Reward » initiée par Didier Lombard en avril 2007, cette nouvelle opération présente un point fort : elle sera potentiellement accessible à tous les personnels du Groupe dans le monde, hors membres du Comex. Mais elle est aussi beaucoup plus complexe... et masque une nouvelle manipulation financière tout à fait scandaleuse.

### Surtout des conditions...

Pour bénéficier des actions gratuites, les personnels devront être présents dans l'une des sociétés consolidée à 100% dans les résultats du Groupe, du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 décembre 2013. Toutefois, les dirigeants des filiales pourront choisir d'y adhérer ou non, notamment si France Télécom y détient une participation minoritaire.

Dans les pays d'Europe de l'Ouest, l'attribution correspondra à 133 actions. Dans les autres pays, elle sera au minimum de 20 actions, et au maximum de 200 (ou leur équivalent en cash selon la fiscalité du pays), en

fonction du niveau de vie local. Ce critère rend déjà difficile l'évaluation de l'égalité réelle d'attribution pour tous les personnels.

Les actions seront disponibles à la vente le 27 juillet 2015.

### ... et une condition d'une perversité inouïe !

Mais surtout, pour que la distribution ait lieu, il faudra que pour 3 exercices complets, de 2011 à 2013 inclus, l'objectif de Cash Flow Opérationnel soit atteint.

Or, le Cash Flow Opérationnel se dégrade en cas d'augmentation des investissements : il s'agit donc d'engager les personnels dans la poursuite d'objectifs de court terme, néfastes pour la pérennité de l'entreprise.

Pire : si l'objectif n'est pas atteint, les actions gratuites ne seront pas distribuées, diminuant d'autant les provisions pour charges de l'entreprise... et faisant donc remonter l'indicateur sur lequel la Direction se base pour distribuer des dividendes exorbitants.

**La rétribution des personnels en actions gratuites servira donc de variable d'ajustement pour garantir les résultats annoncés aux marchés financiers... et leur assurer ainsi le maintien du dividende promis, quelles que soient les performances de l'entreprise !**

### Émettre des actions nouvelles pour la distribution aux personnels

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS condamneront vigoureusement tout rachat d'actions sur le marché pour les distribuer aux personnels.

Lors de l'opération NEXt Reward\*, ce mécanisme a coûté plus de 210 millions d'euros à l'entreprise, dont 50

ont disparu en fumée entre le début et la fin de l'opération compte tenu de la chute du cours, alors qu'une émission d'actions nouvelles aurait eu un coût négligeable pour l'entreprise.

**Il est inacceptable que les fonds propres ou l'endettement servent à financer une opération de rachat de titres, qui ne soutient le cours que de manière très temporaire, comme l'expérience le montre. Ces ressources doivent prioritairement aller à l'investissement.**

### L'augmentation de salaire reste la meilleure reconnaissance de l'engagement des personnels

La rétribution des personnels devient de plus en plus variable, complexe et illisible. Intéressement exceptionnel, abondements PERCO ou distributions d'actions gratuites creusent en outre les inégalités entre les personnels : seuls ceux qui n'ont pas besoin de leur argent tout de suite et qui ont le temps de se consacrer à l'analyse détaillée des « bons coups » à faire en bénéficient vraiment.

**C'est pourquoi la CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS militent pour l'augmentation des salaires fixes, garantis et tangibles pour tous.**

\* Voir la précédente lettre de l'Épargne :

<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201105302170/lettre-epargne-et-actionariat/lettre-epargne-actionariat-salaries-d-avril-mai-2011.html>

et le communiqué de la CFE-CGC/UNSA :

<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201106242236/communiques-de-presse/actions-gratuites-encore-une-operation-financiere-pour-garantir-les-resultats-aux-actionnaires.html>

### Cadres et non cadres, toutes vos lettres et plus d'infos :

[www.cfecgc-uns-ft-orange.org](http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org)

### Lettre éditée en partenariat avec :

**ADEAS** *ftgroup*  
Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom - Orange

Retrouvez ses analyses et conseils pratiques :

<http://www.adeas-ftgroup.org/>

### Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Sébastien CROZIER

06 86 27 32 72

Claude RUGET

06 70 27 89 03

Pierre MORVILLE

06 62 22 78 35

Elisabeth RIVIER

06 30 54 46 89

Cette lettre est éditée par le syndicat CFE-CGC du Groupe France Télécom - Orange, et diffusée par les différentes sections syndicales, en partenariat avec l'ADEAS

Responsable de la publication :

Sébastien Crozier

Coordination éditoriale et maquette :

Frédérique Limido, Hélène Marcy

Contributeurs :

CIT Participation, Intéressement, Actionariat

Photo bannière :

Bourse de Paris - stef niKo via [Flickr](#)

Pour recevoir cette lettre par courriel :

[secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)